

AVIS DE PROJET DE TRAITE DE FUSION SIMPLIFIEE

(article R. 236-2-1 du Code de commerce)

Par acte sous seing privé en date du 27 mai 2021, les sociétés

WISEO

société par actions simplifiée au capital de 14 429 374 euros
dont le siège social est fixé 94-96 rue de Paris, 92100 Boulogne-Billancourt
793 288 010 R.C.S. Nanterre
Société Absorbante

Et

WISEO BI

société anonyme au capital de 1 836 635 euros,
dont le siège social est fixé 94-96 rue de Paris, 92100 Boulogne-Billancourt,
440 964 864 R.C.S. Nanterre
Société Absorbée

ont établi un projet de traité de fusion aux termes duquel WISEO procédera à la fusion par absorption de WISEO BI.

L'actif apporté est évalué à 29 215 928 euros et le passif apporté est évalué à 8 697 997 euros. L'actif net apporté par WISEO BI à WISEO s'élèverait à 20 517 931 euros. Les éléments d'actif et de passif seront transmis par WISEO BI pour leur valeur nette comptable.

La société absorbante détenant à ce jour la totalité des actions de WISEO BI et s'engageant à les conserver jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, la fusion-absorption de WISEO BI ne sera pas rémunérée par l'attribution d'actions et ne donnera pas lieu à une augmentation du capital social de WISEO. En conséquence, aucun rapport d'échange n'est établi. Corrélativement la totalité des actions de WISEO BI sera annulée par l'effet de la présente fusion. Aucune prime de fusion n'est créée à raison de cette opération.

La fusion interviendrait avec effet rétroactif comptable au 1^{er} janvier 2021. Dès lors, toutes les opérations effectuées depuis par WISEO BI jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront considérées comme accomplies par WISEO.

La fusion sera réalisée le 30 juin 2021.

La fusion est soumise aux conditions suspensives de la réalisation de la fusion de WISEO TECHNOLOGIES par WISEO BI Viseo et de la mainlevée du nantissement portant sur les titres de WISEO BI BI nantis par WISEO.

Le projet de fusion a été déposé le 27 mai 2021 au greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre au nom des deux sociétés.

Le présent avis peut être consulté sans frais sur les sites internet suivants, conformément aux dispositions de l'article R. 236-2-1 du Code de commerce, à compter du 28 mai 2021 :

- WISEO : www.viseo.com

- WISEO BI : www.viseobi.fr

Pour avis

Le Directeur Général de WISEO, et
Le Président directeur général de WISEO BI